

undefined - mardi 13 octobre 2026

Actu locale | Vallée du Rhône

LUZINAY

Sécurité et prévention comme mot d'ordre au conseil municipal

Françoise Granjon



Un nouveau plan de circulation pour l'accès au groupe scolaire Paul-Germain depuis la rentrée. Photo Françoise Granjon

Réunis jeudi 1^{er} octobre, les membres du conseil municipal présidé par Christophe Charles ont adopté à l'unanimité 9 des 13 délibérations.

Les élus de Luzinay ont tenu un conseil municipal, jeudi 1^{er} octobre. Le maire Christophe Charles revient sur les principaux points qui ont été validés. Sur 13 délibérations, 9 ont été adoptées à l'unanimité. Voici ce qu'il faut retenir.

• **Sécurité : nouveau plan de circulation du parking de l'école**

Le conseil a validé officiellement la nouvelle organisation du parking de la rue des Allobroges, mise en place depuis la rentrée de septembre. Entrée unique côté Centre 1000 Loisirs, sortie unique côté gymnase, sens unique de circulation, vitesse limitée à 10 km/h. Une concertation est en cours avec l'association des parents d'élèves Apeluz, dont le sondage recueille déjà plus de 140 réponses. Ce dispositif est provisoire, dans l'attente du futur projet de parc à ombrières sur ce parking. « C'est la 1^{re} fois, que nous avons une modification aussi importante, concernant ce parking de plus de 1 500 m² ».

• **Renouvellement convention France Victimes 38 Apress**

La convention permettant le financement d'un intervenant social en commissariat et gendarmerie, au service des victimes de violences, est renouvelée pour 3 ans (2026-2028). La participation de Luzinay s'élève à 500 € par an. Ce dispositif, en place depuis 2020, a accompagné 10 victimes luzinaysardes en 2025 et 9 en 2026. Josette Chaudier, conseillère municipale déléguée au CCAS, est la référente élue pour Luzinay. Lionel Hérichard, conseiller municipal (opposition) interrogeait : « Est-ce que l'on peut estimer du fait des résultats, que c'est quelque chose d'efficace ? Les gens apprécient-ils cette prise en charge ? »

En réponse, le maire précisait : « La hausse du nombre de victimes, témoigne de l'utilité de ce service qui libère la parole. Ce dispositif va dans le bon sens et répond à une vraie problématique de violences conjugales et intrafamiliales, qui est d'ailleurs une cause nationale ».

• **Enfance et jeunesse : Convention territoriale globale**

La commune approuve la participation au financement d'un poste de chargé de coopération CTG, partagé entre les bassins de vie de Pont-Évêque et de la Sévenne. Ce professionnel coordonnera les actions en matière d'enfance, de jeunesse et de parentalité. Luzinay prend en charge 20 % de la participation du bassin de la Sévenne. Dossier suivi par Sylviane Plat, adjointe à l'enfance et à la jeunesse.

• **Recrutement suite d'un départ à la retraite**

Suite au départ de Corinne Morlac, cuisinière, afin d'assurer la continuité du service de restauration et la qualité des repas servis, la mairie procède au recrutement d'un nouveau cuisinier.